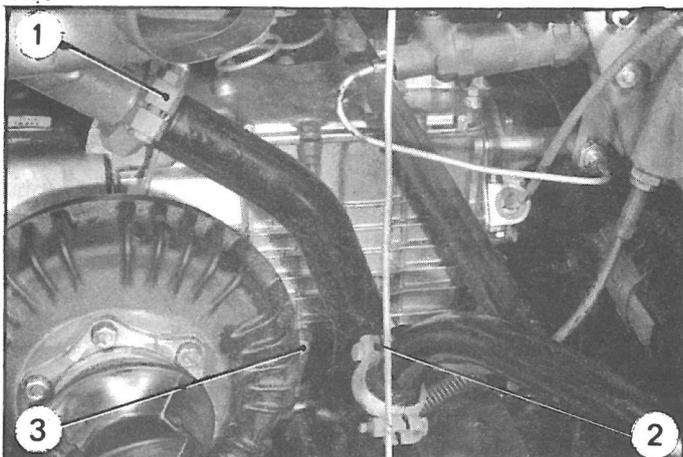
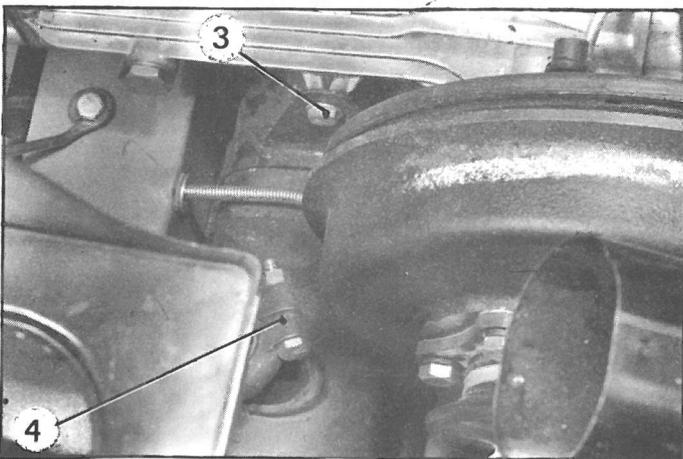


II. DEPOSE ET POSE D'UN POT DE DETENTE

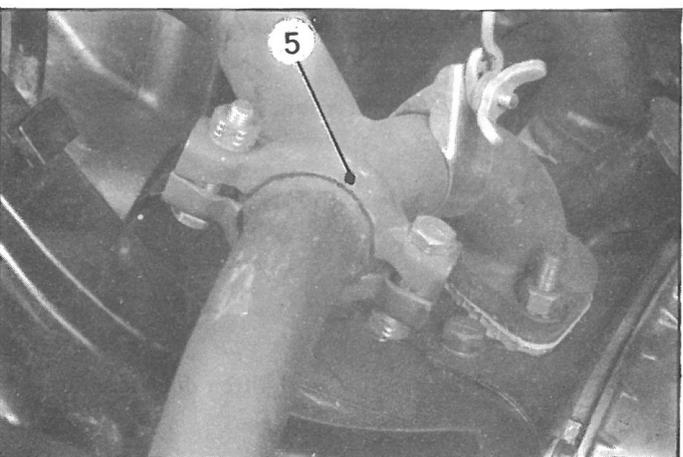
3978 Véhicules Tous Types (sauf 2 CV (AZL) → Février 1970 et 2 CV (AZU) → Juillet 1972)



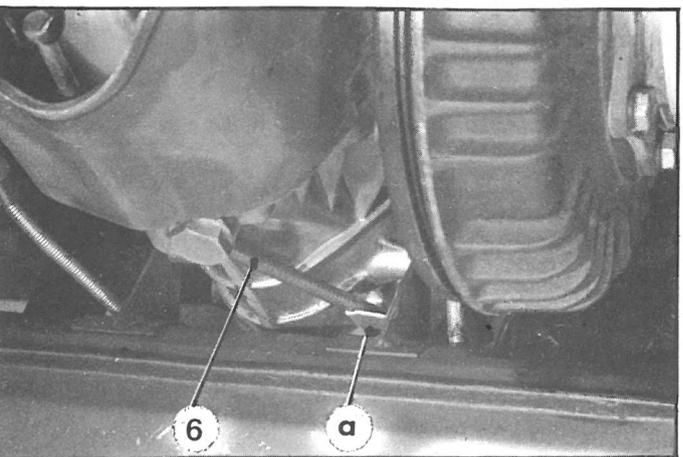
3451



3240



3997



DEPOSE.

1. Déposer :
 - la roue de secours (si nécessaire),
 - les conduits de chauffage,
 - la tôle de protection inférieure du moteur (Méhari seulement).
2. Déposer (suivant le type de véhicule) :
 - les colliers (1) et (2) ou les colliers (4),
 - le collier (5).
3. Desserrer les vis (3), de fixation du pot de détente sur le carter de boîte de vitesses.
4. Dégager le pot de détente par le dessous du véhicule.

POSE.

5. Présenter le pot de détente sous le véhicule en engageant les pattes de fixation sur les vis (3).

ATTENTION : S'assurer que le câble d'embrayage (6) repose sur la patte « a » afin qu'il ne vienne pas en contact avec le pot de détente.

Approcher les vis (3) sans les serrer.

6. Mettre en place les colliers (1) et (2) ou (4) et le collier (5).
Serrer définitivement les vis (3)

7. Poser :

- la tôle de protection inférieure du moteur (Méhari seulement),
- les conduits de chauffage,
- la roue de secours (si nécessaire).